



Guide opératoire portail famille

Nous avons mis en place ce portail familles depuis septembre 2022, dans le but de faciliter notre communication, gérer vos inscriptions, modifier vos informations personnelles mais aussi pouvoir retrouver vos factures, vérifier les présences, trouver vos attestations fiscales, déposer les documents obligatoires chaque année, consulter les tarifs, régler vos factures, et suivre les programmes d'activités.

Pour ce faire vous pouvez cliquer sur le lien :

<https://angresse.portailfamilles40.fr>

BIENVENUE SUR LE PORTAIL FAMILLE ANGRESSE

Identifiez-vous pour accéder à votre espace.

Identifiant:

Mot de passe:

Se souvenir de moi

[Mot de passe oublié](#)

Depuis votre Portail Famille, vous allez pouvoir effectuer des démarches de façon dématérialisée.

Nous mettons tout en oeuvre pour faciliter les démarches d'inscription aux différentes activités.

© 2020 - Tous droits réservés - Mairie de Angresse / Développé par la Mairie de Angresse

Si vous avez déjà un compte vous devez cliquer :

Votre identifiant est l'adresse mail que vous nous avez communiqué.

Puis mot de passe si vous l'avez oublié cliquez sur : [Mot de passe oublié](#)

Dans le cas contraire si c'est votre première connexion cliquez sur :

Je m'inscris

Et laissez-vous guider.

PORTAIL FAMILLE ANGRESSE

INSCRIPTION AU PORTAIL FAMILLE

Parent 1

Civilité*
civilite

Nom*
nom

Nom de naissance
nom de naissance

Prénom*
prenom

Email*
email

Parent 2

Civilité
civilite

Nom
nom

Nom de naissance
nom de naissance

Prénom
prenom

Adresse email
adresse email

Etape suivante

Vous découvrirez ensuite la page :

PORTAIL FAMILLE ANGRESSE

MES DÉMARCHES | FACTURES (5) | MESSAGES | INFOS | MA FAMILLE

ACCUEIL
Accès Rapide : TAO

Déconnexion

MÉS ACTUS

- News Letters
- Programme passerelle CM2-6ème
- Programme des mercredis de septembre à Octobre 2023

VOIR MON CALENDRIER

MÉS RÉSERVATIONS

Sélectionnez l'enfant concerné

PÉRISCOLAIRE (PAS DE RÉSERVATION)

ACCUEIL DE LOISIRS

■ Réservez vos mercredis

Différents onglets :

MES DÉMARCHES	FACTURES (5)	MESSAGES	INFOS	MA FAMILLE
Envoyer un document (Voir liste ci-dessous)	Les tarifs des services périscolaires	Nous contacter	Le règlement intérieur des services périscolaires	Votre profil
Signaler une absence	Vos factures.			Votre/vos enfant(s)

Un changement familial	L'autorisation de prélèvement si vous souhaitez y souscrire			Les autorisations
Un déménagement	Régler vos factures			Les informations sanitaires.

Pour commencer, merci de vous rendre dans l'onglet **MA FAMILLE** et renseigner ou vérifier et valider vos données personnelles :

- coordonnées, postales et civiles, téléphone et mail
- coordonnées de vos enfants
- informations sanitaires
- numéro allocataire CAF ou MSA
- les autorisations (pour récupérer l'/les enfant(s), le droit à l'image).

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A TRANSMETTRE VIA [MES DÉMARCHES](#)

Envoyer un document :

- Attestation d'assurance extra-scolaire pour l'année scolaire en cours,
- Carnet de Vaccination (obligatoirement à jour),
- Carte Identité Vacances de la CAF ou MSA (reçue par mail début d'année),
- Attestation de coefficient CAF Octobre N-1,
- Mandat SEPA + RIB (facultatif ; seulement en cas de prélèvement automatique).
- En cas de divorce ou de séparation (avec jugement) : une photocopie du jugement de divorce (récent) ou de l'ordonnance (récente) relatif à l'autorité parentale et au mode de garde de l'enfant et un calendrier spécifiant les semaines de gardes.

Si les documents ne sont pas fournis dans les délais, les tarifications les plus élevées seront appliquées par défaut, et les réservations ne seront pas possibles.

Pour chacune de vos modifications, le logiciel les enregistrera.

Réservations

L'accueil périscolaire matin ou soir est sans réservation préalable.

Les réservations ou annulations ou modifications devront être effectuées :

7 jours AVANT Ex : Avant le mercredi minuit pour le mercredi suivant. L'ouverture des mercredis se fait pour l'année scolaire environ 15 jours avant la rentrée, l'ouverture des inscriptions pour chaque vacance 15 jours avant vous recevrez un mail avec le programme d'activité.

Pour réserver les présences de votre/vos enfant(s) :

- [ACCUEIL](#)

- [MES RÉSERVATIONS](#)

Sélectionnez l'enfant concerné

▼

- Choisir le type d'accueil : ■ Réservez vos mercredis ou Réservez vos vacances

- Une fois la case « J'ai lu et accepté le règlement intérieur » cochée,

Vous pourrez réserver les jours de présence de votre enfant.

Réservez vos mercredis

01 décembre 2023 - 31 décembre 2023

	06	13	20
Mercredi matin sans repas			
Mercredi Journée Complète			
Mercredi Matin avec repas			
Mercredi après-midi sans repas			
Mercredi Après-midi avec repas			

- Inscrit (Annulation possible)
- Inscrit (Annulation impossible)
- Disponible à la réservation
- Inscription tardive/Annulation tardive
- Annulation
- Complet
- Inscrit liste d'attente
- En attente de validation

- Mercredi Journée Complète
- Nombre minimal d'inscriptions par semaine : 0
- Délai d'inscription : 6 jours
-
- Délai de désinscription : 6 jours
-

Attention pensez à bien :

[Valider mes modifications](#)

Cliquez sur **VOIR MON CALENDRIER** pour visualiser vos réservations et l'historique des présences.

décembre 2023				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				1 P Périscolaire Matin (il n'est pas nécessaire de réserver)
4 P Périscolaire Matin (il n'est pas nécessaire de réserver)	5	6 Mercredi matin sans repas	7	8
11	12	13 Mercredi matin sans repas	14	15
18	19	20 Mercredi matin sans repas	21	22
25	26	27	28	29

A partir de cette étape, la direction du service scolaire aura connaissance des inscriptions avec les journées réservées pour votre enfant.

Une fois la capacité d'accueil atteinte vous pourrez voir le mot complet, nous vous conseillons de nous adresser un mail afin de vous mettre sur liste d'attente.

Un raccourci pour retrouver :



- News Letters
- Programme passerelle CM2-6ème
- Programme des mercredis de septembre à Octobre 2023

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter par mail : alsh@angresse.fr ou par téléphone : 05.58.43-97-09 lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 16h et le mercredi de 7h30 à 12h.

Nous vous souhaitons une bonne navigation sur votre PORTAIL FAMILLE.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Delphine LOPEZ

Responsable du Service Scolaire